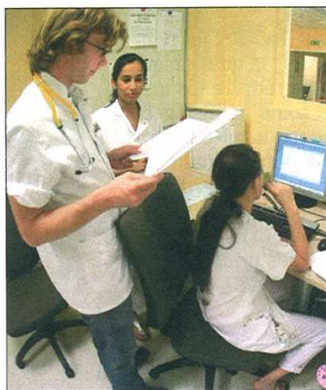


Le vrai patron s'installe à l'hôpital Les médecins désorientés par le décret CME

C'est cette année qu'est entrée en vigueur la nouvelle gouvernance des hôpitaux issue de la loi HPST. Soumis à l'autorité du seul patron-directeur, les médecins s'y trouvent à l'étroit.

DES « PATRONS », l'hôpital public en avait depuis longtemps, mais ils ne ressemblaient pas du tout à ceux ardemment souhaités par Nicolas Sarkozy dès son arrivée à l'Élysée. Car voici qu'immémorialement attachée aux médecins chefs de service, l'étiquette est tout soudain passée aux directeurs. La nouvelle gouvernance des hôpitaux, inscrite à l'été 2009 dans la loi Bachelot (HPST), est devenue réalité cette année avec la publication distillée de ses décrets d'application – en mars, le statut des directeurs a été transformé ; en mai, les nouvelles commissions médicales d'établissement (CME) sont arrivées ; en juin, les pôles d'activité ont été définis ; cet automne, le statut des praticiens hospitaliers est passé à la révision et le « CDD » des médecins « cliniciens » a vu le jour.

S'il est un peu tôt pour dire avec les praticiens Cassandre que cette réforme a signé la fin du pouvoir des médecins à l'hôpital, les lignes ont, indéniablement, bougé. Et le corps médical n'est pas le seul à se sentir à l'étroit dans ses nouveaux ha-



La place du médecin à l'hôpital est en jeu

bits : la semaine dernière, les représentants des directeurs ont dénoncé d'une seule voix les opérations de flicage dont ils se sentaient victimes. Chez les médecins, les mêmes voix qui s'élevaient au printemps 2009 pour fustiger la loi Bachelot (à l'époque en préparation) se sont fait entendre cette année : en juin, les Prs André Grimaldi et Bernard Granger, animateurs du Mouvement de défense de l'hôpital public (MDHP), ont publié dans nos colonnes une « tribune ». « *Le directeur, dépourvu de toute compétence médicale, est bien le seul maître à bord, mais pleinement soumis à l'autorité du directeur général de l'agence régionale de santé et du pouvoir politique* », déploraient-ils. Mais d'autres

soutiens, au départ, des orientations d'HPST, ont émis des critiques sévères. Ainsi, cet automne, la Coordination médicale hospitalière (CMH) et le Syndicat national des médecins de l'hôpital public (SNAM-HP) ont profité de leur congrès réuni à Lille pour faire part de leur déception à Roselyne Bachelot, encore ministre de la Santé. À celle-ci, les deux syndicats de PH ont demandé l'aménagement – sur le modèle de ce qui devrait être fait pour les mesures jugées « vexatoires » par les médecins libéraux – du décret CME. La réponse a été une fin de non recevoir. « *Je ne peux pas revoir un texte qui a été très largement concerté* », leur a dit la ministre avant d'insister : « *À l'hôpital, il doit y avoir un responsable. Ce responsable, c'est le directeur.* » Pour autant, pas question, du côté des médecins, de lâcher le morceau : « *Vous êtes tenace, mais nous aussi. C'est crucial* », a lancé à Lille le Dr François Aubart, président de la CMH.

Nora Berra et Xavier Bertrand sont désormais les interlocuteurs des médecins hospitaliers. Rouvriront-ils le dossier en 2011 ? C'est peu probable.

> KARINE PIGANEAU

LE PRATICIEN ET L'É

Menaces hinter